

Communiqué de presse

25,5 millions d'euros pour le développement du Loir-et-Cher

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, et François Bonneau, président de la région Centre, signent la convention région-département pour 2007-2013, lundi 19 novembre 2007, à l'Hôtel du Département.

Cette convention prend en compte des projets qui sont au cœur des compétences départementales et prévoit que la région et le conseil général de Loir-et-Cher apporte chacun un financement de 12,753 M € à des projets répartis en 6 axes d'interventions prioritaires. En effet, la modernisation des établissements d'accueil pour les personnes âgées, les actions de développement économique et d'innovation, le logement social, la protection et la valorisation du patrimoine naturel, les actions et équipements structurants qui contribuent au développement des territoires et les opérations favorisant les transports collectifs sont des axes majeurs de la politique menée par l'Assemblée départementale.

Action sociale et développement économique : deux thématiques prioritaires pour le Département.

→ **Action sociale** : le conseil général de Loir-et-Cher participe à la modernisation et à l'adaptation de l'hébergement des personnes âgées ainsi qu'au développement des logements adaptés et à la promotion des emplois dans le secteur de l'aide aux personnes.

Ainsi, dans le cadre de cette convention, cinq établissements sont concernés : la maison de retraite de Savigny-sur-Braye, l'Ehpad de Mer, le centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay (Saint-Roch), l'Ehpad « Les cèdres » de La Ville-aux-Clercs et le foyer-logement « l'Oasis » de Vendôme. Au total, 341 lits seront restructurés pour un montant d'investissement de plus de 30 M €, pour lesquels la région et le département apportent 10,47 M €. Un fonds pour la réalisation d'opérations d'habitat social adapté pour les personnes âgées ou handicapées est créé. En Loir-et-Cher, le taux de personnes âgées hébergées en établissement est supérieur à la moyenne nationale, faute d'une offre suffisante de services et d'aides à domicile. Pour infléchir cette tendance, un programme d'actions de sensibilisation liées aux métiers d'aide à domicile, issu de la Conférence départementale de l'économie, est financé.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

→ **Développement économique** : le conseil général s'engage pour aménager des parcs d'activités structurants, pour développer des projets de desserte ferroviaire, pour soutenir l'innovation, l'enseignement supérieur et les projets touristiques.

La convention région-département prévoit la création d'un fonds spécifique d'aménagement et d'équipements publics pour quatre parcs d'activités structurants : le parc d'activités du nord de l'agglomération de Blois ainsi que ceux des Portes de Chambord à Mer, de l'agglomération de Vendôme et de l'agglomération de Romorantin-Lanthenay. Une analyse d'opportunité et de faisabilité du projet de la zone d'activités de Selles-sur-Cher/Contres sera conduite. Les dessertes ferrées de la future plate-forme logistique de Salbris et de la Zac des Portes de Chambord à Mer seront soutenues. La plate-forme aéronautique du Breuil n'est pas oubliée puisque des études d'aménagement et des investissements immobiliers seront financés. Enfin, un soutien est également prévu pour le programme d'innovation TrempoliNNo sur trois ans.

→ **Le volet enseignement supérieur** est très présent avec le financement de la restructuration d'un bâtiment pour l'installation du plateau technologique blésois « Cadre 41 ». Ce plateau regroupera, sur un même site des laboratoires universitaires de l'IUT et de l'ENIVL. Ces locaux seront ouverts aux entreprises du département pour favoriser les partenariats école-entreprise. Des investissements immobiliers et d'équipements pour l'École nationale supérieure de la nature et du paysage seront réalisés ainsi que l'aménagement Wifi des résidences universitaires.

→ **Le volet touristique** de la convention comprend le développement du schéma véloroutes et voies vertes autour de l'itinéraire Vallée du Cher-Canal du Berry et le soutien aux investissements d'accessibilité des projets touristiques structurants (Couffy, Beauval). Une convention particulière est signée pour le développement du château de Chaumont-sur-Loire, en particulier l'aménagement des accès, et prévoit un investissement de 400 000 € chacun, de la Région et du Département.

Répartition des dotations budgétaires :

Axes d'intervention / Financier	Région	Département
Modernisation des équipements pour les personnes âgées	5,235 M €	5,235 M €
Actions de développement économique et d'innovation	5,630 M €	5,955 M €
Logement social et cohésion sociale	850 000 €	850 000 €
Protection et valorisation du patrimoine naturel	Pas de financement sollicité	
Actions et équipements structurants	838 000 €	513 000 €
Opérations favorisant les transports collectifs	200 000 €	200 000 €
Total	12,753 M €	12,753 M €

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr